

DELIBERATION N° 2025/05/15-03

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 15 mai 2025, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-président Recherche ;
Vu l'article L. 712-6-1-II du Code de l'éducation ;
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;
Vu la décision du CNRS de l'Institut de Neurosciences de la Timone (INT – UMR 7289) en date du 22 décembre 2023 relatif à la nomination de sa direction ;

Considérant qu'au terme du scrutin, le choix de l'Institut s'est porté sur Monsieur Frédéric CHAVANE,
Considérant qu'au terme du scrutin, le choix de l'Institut s'est porté sur Monsieur Frédéric BROCARD,
Considérant qu'au terme du scrutin, le choix de l'Institut s'est porté sur Monsieur Olivier COULON,
Considérant que Messieurs Frédéric CHAVANE, Frédéric BROCARD et Olivier COULON satisfont aux conditions,

DECIDE

**Objet : Nomination de la direction de
l'Institut de Neurosciences de la Timone (INT – UMR 7289)**

Article 1^{er} :

APPROUVE la nomination de **Monsieur Frédéric CHAVANE**, Directeur de Recherche au CNRS, à la fonction de directeur de l'Institut de Neurosciences de la Timone (INT – UMR 7289)

Article 2 :

APPROUVE la nomination de **Monsieur Frédéric BROCARD**, Directeur de Recherche au CNRS, à la fonction de directeur adjoint de l'Institut de Neurosciences de la Timone (INT – UMR 7289).

Article 3 :

APPROUVE la nomination d'**Olivier COULON**, Directeur de Recherche au CNRS, à la fonction de directeur adjoint de l'Institut de Neurosciences de la Timone (INT – UMR 7289).

Article 4 :

Les intéressés exercent leur fonction jusqu'au 31 décembre 2028.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 37
Quorum : 20
Présents ou représentés : 25

Fait à Marseille, le 15 mai 2025,



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université